



Chargé.e de mission "Coopérations et partenariats"

Catégorie A

Employeur : Ville de Rennes / Rennes Métropole

Direction :

DIRECTION DES COOPERATIONS METROPOLITAINES, DE LA VEILLE TERRITORIALE ET DE L'EVALUATION – DIRCOVE

Effectif : 13

Leur raison d'être : La Direction des Coopérations métropolitaines de la Veille territoriale et de l'Évaluation (DIRCOVE) est porteuse, tant pour la Ville que pour la Métropole, de dossiers à caractère stratégique, s'inscrivant dans la transversalité, et largement tournée vers des partenariats externes.

La DIRCOVE est notamment en charge des dossiers suivants :

- Les politiques temporelles
- L'évaluation des politiques publiques
- Les politiques contractuelles, les coopérations et l'aménagement du territoire
- Les appels à projets transitions écologiques et environnementales

Service :

Pôle politiques contractuelles, coopérations et aménagement du territoire

L'équipe : Le Pôle est en charge des politiques de contractualisations financières (via le Contrat Métropolitain de Relance et de Transition Ecologique, les fonds européens, Contrat de Solidarité Territoriale) avec ses différents partenaires financeurs. Elle pilote le Fonds Métropolitain de Transition Ecologique par lequel Rennes métropole vient cofinancer les projets d'investissements de ses communes membres. Elle assure le suivi des grands projets ferroviaires (LNOBPL, 2TMV, suites LGV...) et pilote les coopérations (contrat de coopération, Rennes St-Malo, Québec

Effectif Service : 5

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 35H hebdomadaires déclinables selon plusieurs formules : 35h ou 37h30 avec 15 RTT ou 39H avec 23 RTT

Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole (4 avenue Henri Fréville / Station métro ligne a "Clémenceau

Matériel(s) à disposition : Ordinateur portable

Missions de suppléance : -

Télétravail : oui jusqu'à 2j/semaine, dans le respect de la Charte interne DIRCOVE

Le sens de ce poste :

Ce poste a pour mission d'assurer l'interface entre les services internes et partenaires extérieurs avec lesquels elle interagit : intercommunalités, métropoles du Grand Ouest, syndicats mixtes, agence d'urbanisme, services déconcentrés de l'Etat, acteurs publics de l'accessibilité ferroviaire et aéroportuaire...

S'inscrivant dans une très grande transversalité, il amène à traiter des sujets divers (mobilités, transitions, aménagement économique, tourisme, accessibilité du territoire, équilibres territoriaux).

Centré sur les coopérations et l'alliance des territoires, ce poste participe à inscrire la Métropole dans son environnement pour une plus grande efficacité de ses politiques publiques et un renforcement de son action en faveur de l'intérêt général.

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Attachés Territoriaux

Parcours : P2

Éléments complémentaires de rémunération : IFSE brute mensuelle de 583.33€ + prime annuelle de 1014.86€ brut

N° du poste : 90492

Date de mise à jour de la fiche de poste : 24/07/2024

Vos principales missions :

1- Coopérations territoriales de proximité (60%)

Contrat de coopération :

- Animation globale du Contrat de coopération établi entre Rennes Métropole et 15 intercommunalités de l'aire d'attractivité de Rennes (période 2022-2027) :
- Préparation, organisation, co-animation des GT techniques thématiques (mobilités, transitions écologiques, développement économique, tourisme), en interface avec les référents des intercommunalités partenaires et des partenaires ressources (Agence d'urbanisme, SDE 35, Bruded...).
- Préparation de comité technique et comité de pilotage, en lien avec les intercommunalités, partenaires (Etat, Région, Département...) et élus (1er VP de Rennes Métropole).
- Instruction, suivi administratif et financier des projets (compte- rendu, note), en lien avec les partenaires et pilotes, cofinanceurs, services/directions pilotes des projets.

Coopérations avec Saint-Malo Agglomération :

- Suivi/animation des dispositifs et projets de coopérations (développement économique, mobilités, attractivité du territoire).
- Préparation, organisation des comités techniques et politiques en lien avec les équipes de St-Malo et en interface avec les directions/services de Rennes Métropole impliquées dans les projets.

2- Partenariats locaux (15%)

Agence d'urbanisme de Rennes (AUDIAR) :

- En lien avec le Directeur et les équipes de l'Audiar, participation à l'élaboration et au suivi du programme de travail annuel.
- Suivi particulier des actions et projets menés par l'Agence s'inscrivant dans le champ des coopérations territoriales de proximité ou métropolitaines (préparation, participation aux comités de suivis...).
- Suivi administratif et financier de la convention pluriannuelle entre l'Audiar et Rennes Métropole.

Programme POPSU Métropoles :

- Participation au projet "Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines", diffusion et interaction avec les partenaires, en particulier dans le cadre du Contrat de Coopération
- Suivi administratif et financier du programme

Dispositifs partenariaux :

- Suivi et animation des dispositifs partenariaux initiés

par la Métropole s'inscrivant dans le champ des coopérations (Bruded, WeKer, SDE 35, PEMI...), en transversalité avec l'ensemble des directions et services de la Métropole

- Suivi de différents dispositifs prospectifs ou coopératifs (SRADDET) en lien avec les acteurs concernés (Pays de Rennes, services Rennes Métropole)

3- Coopérations métropolitaines (10%)

Référent(e) de Rennes Métropole pour le Pôle Métropolitain Loire Bretagne (PMLB) :

- Participation aux réunions, groupes de travail, instances organisés par le PMLB (coconstruction des ordres du jour de réunion), aux réunions des référents métropolitains des 4 agglomérations membres (Brest, Nantes, Angers, Rennes).
- Proposition de partages d'expériences thématiques en lien avec les services concernés.
- Reporting auprès des services concernés
- Rédaction de notes pour les élus.

Mise en œuvre d'actions de coopération :

- Définition et suivi du programme de travail avec les collectivités partenaires (reporting auprès de la hiérarchie, synthèses).
- Organisation de réunions de travail avec les services et collectivités concernés (ordre du jour, compte rendu).
- Être force de proposition afin de développer les relations de coopérations métropolitaines (en particulier avec Nantes, Saint-Malo et Brest).

4- Accessibilité du territoire (15%)

Projets ferroviaires :

- Suivi des études, projets et conventions partenariales relatives au nœud ferroviaire de Rennes (schéma directeur, projet 2TMV...) : participation aux comités techniques et politiques, suivi des conventions...
- Suivi du grand projet ferroviaire Lignes Nouvelles Ouest Bretagne Pays-de-Loire (LNOBPL)
- Participation aux comités techniques et politiques, suivi des conventions
- Veille et suivi des projets connexes à l'amélioration de l'accessibilité ferroviaire (développement du fret ferroviaire, règlement européen RTE-T...)

Accessibilité aéroportuaire :

- Suivi des réflexions et études relatives à l'accessibilité aéroportuaire de Rennes et du grand Ouest.

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Sens des relations humaines
- Capacité d'adaptation
- Autonomie, capacité d'initiative
- Rigueur
- Réactivité
- Curiosité intellectuelle
- Bonnes capacités d'analyse/synthèse, esprit critique positif

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Expérience professionnelle en collectivité (domaine des partenariats et des contractualisations serait un plus)
- Capacité à communiquer des idées par écrit ou oralement, à fédérer des acteurs autour d'un projet et à travailler en équipe ;
- Capacité à rechercher de l'information et ou collecter des données diverses ;
- Capacité à organiser des réunions, voire des séminaires ou conférences.
- Maîtrise des logiciels bureautiques

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Fonctionnement et organisation de la collectivité